Nom de l'école :	FICHE D'OBSERVATION N°
Ville :Marseille	du REGISTRE SANTE et SECURITE au TRAVAIL
Nom de la circonscription :	dans une ECOLE
Tél. :	Article 3-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011
NOM et prénom du personnel ou de l'usager :	
Lieu de l'observation : salle de classe sanitaires	
salle des maîtres	
accueil	

OBSERVATION ou ANOMALIE RELEVEE (un seul cas par fiche) □ évènement dangereux (accident corporel et/ou matériel, accident bénin, presqu'accident, atteinte à la santé) □ risque d'évènement dangereux (chute, collision avec le mobilier ou les portes) □ amélioration des conditions de travail (ergonomie du poste de travail, hygiène.....)

DESCRIPTION:

Proposition de texte à insérer dans une fiche SST :

Je constate plusieurs failles dans le système de protection de notre école au regard du protocole sanitaire établi par le Ministère. Ainsi :

- le risque de contagion sur l'école pour les enfants et/ou les personnels est élevé
- je me sens en danger sur mon lieu de travail
- la difficulté que j'éprouve à faire appliquer les règles de sécurités sanitaires me mettent dans une situation de stress professionnel important.

Voici les faits constatés (choisir ce qui correspond à sa situation, compléter, supprimer):

1) absence de lingettes désinfectantes

Je n'ai pas de moyen (*lingettes désinfectantes, produit désinfectant + papier jetable...*) pour désinfecter un objet ou une surface durant le temps de classe. Aucun protocole n'existe pour désinfecter ce matériel en cours d'utilisation dans la journée.

Je ne peux donc pas « veiller à la désinfection d'un matériel qui devrait être transféré à un autre élève » (p.19 du protocole). Je ne peux pas me protéger ou protéger un élève en cas de transfert d'objet. Je ne peux pas non plus désinfecter la photocopieuse ou les outils de travail après chaque collègue.

2) absence de désinfection des points de contacts dans la journée

Je constate que les points de contacts (en citer quelques-uns pour école et classe: poignée des toilettes, poignée porte de l'école ...) de ma classe/de mon école ne font pas l'objet d'une 2^e désinfection dans la

journée. Les élèves comme les personnels utilisent ces points de contacts sans aucun traitement désinfectant pendant toute la journée.

Je ne peux donc pas « m'assurer de la fréquence de nettoyage approfondi soit augmentée pour tous les points de contact » (p. 19 du protocole). Le risque de contagion par ces points de contacts est élevé.

3) absence de désinfection des sanitaires

Je constate que les sanitaires utilisés par les élèves ne sont plus désinfectés dans la journée. Les élèves utilisent donc des sanitaires qui ne sont jamais désinfectés après le nettoyage approfondi du matin. Je ne peux donc pas « m'assurer de la désinfection régulière des surfaces fréquemment touchées [dans les sanitaires] » (p. 21 du protocole). Le risque de contagion dans les sanitaires est élevé.

4) absence de désinfection des sanitaires adultes

Je constate que les sanitaires adultes ne sont pas nettoyer/désinfecter dans la journée. Je ne peux pas aller aux toilettes sur mon lieu de travail sans me sentir en danger.

5) absence de papier et/ou savon

Je constate l'absence de papier et/ou de savon dans les sanitaires et/ou de stock suffisant de renouvellement. Les élèves ne peuvent pas se laver les mains dans les sanitaires.

Je ne peux donc pas « m'assurer que les sanitaires permettent en permanence aux élèves et au personnel de se laver les mains » (p. 21 du protocole). Le geste barrière du lavage des mains n'est pas possible. Le risque de contagion est élevé.

6) absence d'agents = pas de nettoyage approfondi

Je constate l'absence (ou l'insuffisance) d'agent d'entretien sur mon école et je n'ai pas le planning horaire des personnels pour m'assurer du nettoyage et de désinfection. Le nettoyage approfondi des salles n'a pas pu être effectué. Les sols/les tables/les chaises...n'ont pas pu être nettoyés ni désinfectés.

Je ne peux donc pas « m'assurer [du] nettoyage approfondi (...) avant l'arrivée des élèves » (p. 19 du protocole). Le risque de contagion est élevé.

7) absence d'ATSEM

- Je constate l'absence d'ATSEM dans ma classe. Il est impossible pour moi d'enseigner et en même temps d'assurer le respect de la distanciation et des gestes barrières lors des déplacements, étant donné l'âge de mes élèves.
- Cette absence conduira inévitablement au brassage de mon groupe lors du temps méridien. Je ne peux donc pas « guider le groupe dans le respect de la distanciation physique » (p.30 du protocole) ni veiller à une « limitation du brassage » (p.7 du protocole). Le risque de contagion est élevé.

8) absence de nettoyage salle des maîtres

Je constate l'absence de nettoyage et/ou de désinfection de la salle des maîtres. Je ne peux donc pas utiliser de locaux dans mon école, en étant en sécurité dans le cadre de la pandémie actuelle, pour :

- manger
- me réunir, alors que sa surface permet le respect de la distanciation

Je me sens en danger dans l'utilisation de ces espaces non nettoyés et non désinfectés. Le risque de contagion pour moi et mes collègues est élevé. Je ne peux m'assurer que ces espaces sont « nettoyés et désinfectés avant/après réunion » (protocole p. 53).

9) absence de désinfection du matériel collectif enseignant

Je constate que le matériel collectif (photocopieuse, ordinateur, téléphone...?) n'est pas nettoyé ni désinfecté. Je n'ai pas de moyen de le faire (lingettes, produits) et ce nettoyage ne fait pas partie du protocole établi pour les agents par la mairie.

Je me sens en danger dans l'usage de ce matériel. Je n'ai pas de moyens de « veiller à la désinfection régulière du matériel collectif » (p.53 du protocole).

10) absence de gel hydroalcoolique en réunion

Je constate l'absence de gel hydroalcoolique en salle des maitres. La mairie n'a fourni qu'un flacon pour toute l'école mais pas de contenant individuel pour répartir dans les espaces utilisés.

Je ne peux donc pas me désinfecter les mains au cours d'une réunion alors que c'est préconisé dans le protocole (p. 53).

11) absence de gel hydroalcoolique à l'entrée de l'école

Je constate l'absence de gel hydroalcoolique à l'entrée de l'école. La mairie n'a fourni qu'un flacon pour toute l'école mais pas de contenant individuel pour répartir dans les espaces utilisés.

Je ne peux donc pas me désinfecter les mains au besoin lors de l'accueil alors que je devrais pouvoir le faire (p. 25 du protocole). Je me sens en danger.

PROPOSITIONS / SUGGESTIONS DE SOLUTION :	
Appliquer le protocole	e sanitaire
Date :	Signature :
Ар	rès l'avoir complétée, remettez cette fiche au directeur(trice) de l'école et/ou à l'assistant de prévention et l'IEN de la circonscription
	Académie d'Aix-Marseille – DASH-CT - septembre 2014
	MESURES IMMEDIATES DONNEES suite à l'OBSERVATION ou ANOMALIE RELEVEE
Fiche réceptionné	ee le :
Par :	
Selon le degré d'urgence ou de gravité potentielle, le directeur(trice) met en œuvre les MESURES CONSERVATOIRES ou améliorations suivantes :	
Copie de la fiche transmise (si nécessaire) au propriétaire des locaux le :	

SUITES DONNEES pour RESOUDRE le PROBLEME

Le directeur(trice) note ci-dessous un résumé de **l'évolution de la mise en œuvre** des mesures de prévention choisies pour résoudre le problème (dates, contacts téléphoniques, courriers envoyés et reçus, autres avancées...), et il joint toutes pièces utiles dans le registre santé sécurité au travail.

DATES	SUITES DONNEES
BATEO	DÃ f ©fi 3 : Comment dÃ f ©velopper pour les Ã f ©coles une plateforme permettant aux usagers des services public faire remonter de maniÃ f Â"re transparente des informations partageables entre les usagers ?

TRANSCRIPTION dans le DOCUMENT UNIQUE (application GERE) des MESURES de PREVENTION prises à la suite de cette fiche

□ observation ou anomalie relevée, résolue → compléter une fiche de risque

□ observation ou anomalie relevée, en cours de traitement → compléter une fiche d'évaluation

Le directeur ou la directrice : Arnaud

Date et signature :

5

Académie d'Aix-Marseille – DASH-CT - septembre 2014